

DIPLÔME NATIONAL D'ARTS (DNA) OPTION ART

TYPE DE DIPLÔME

Autres dipl. nationaux niv. form.
bac+3

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Arts plastiques - Arts appliqués - Design - Artisanat d'art, Histoire de l'art

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Présentation

année 1

Le cursus en première année permet de poser les bases de la spécificité de l'enseignement en école d'art et de la pluralité des approches. Cette année est le socle de la relation théorie/pratique (méthodologie, histoire de l'art, initiation ateliers). Elle se double d'une initiation largement ouverte aux aspects les plus variés de la création contemporaine. Il s'agit autant d'apprendre et de maîtriser les bases techniques et théoriques nécessaires à l'élaboration d'un projet créatif ambitieux que de nourrir ce projet de sa propre relation au monde. Les questions les plus actuelles rejoignent celles posées à travers l'histoire de l'art dans un dialogue constructif afin de mettre en perspective l'engagement de chacun.

À l'isdaT, les étudiants suivent différents enseignements obligatoires qui leur permettront de choisir leur option dès l'année 2 :

- un enseignement technique et pratique en atelier : dessin-gravure-couleur-sérigraphie, peinture, volume-espace, pratiques numériques, photographie, son et vidéo ;
- un enseignement théorique : philosophie, histoire de l'art, approches du cinéma, méthodologie de la recherche, méthodologie de l'analyse et de la rédaction, et langues ;
- des présentations collectives de travaux ;
- des conférences, des workshops et des voyages.

Enfin, avant le bilan de fin d'année, les étudiants présentent un dossier personnel appelé "document", qui témoigne des acquis des deux semestres et reflète leurs engagements et leurs motivations à s'inscrire dans un parcours plus long. Lors de la traversée de ces deux semestres, un accent particulier est mis sur les deux enseignements de méthodologie, l'un concernant l'acquisition des aptitudes requises pour une recherche documentaire, l'autre la rédaction d'analyses d'œuvres et de textes d'intention liés à une pratique personnelle.

années 2 et 3

Le travail des trois années conduisant au Diplôme National d'Art permet à l'étudiant de développer :

- la connaissance et la compréhension des questionnements traversant la création artistique tant du point de vue théorique que du point de vue plastique,
- l'expérimentation plastique à travers la diversité des médiums,
- La connaissance du tissu professionnel à travers stages, rencontres avec intervenants extérieurs et projets en partenariats,
- la capacité à relever, analyser et utiliser des éléments esthétiques et conceptuels en rapport avec son propre domaine de recherche,

ÉTABLISSEMENT(S)

institut supérieur des arts de
Toulouse

LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

- la capacité à apprécier l'enjeu du travail, à le présenter et soutenir une argumentation raisonnée,
- l'ouverture à un champ de recherche artistique susceptible d'être exploré dans un projet personnel et par une démarche requérant un fort degré d'autonomie.

Objectifs

L'objectif de l'option art est la formation d'artistes et de créateurs à travers une pratique plastique associant acquisition de savoir-faire, enseignement théorique et inscription dans des pratiques contemporaines.

Selon cet objectif général, l'enseignement vise à proposer la formation la plus complète possible dans le champ de la création contemporaine, à donner à l'étudiant-e la possibilité d'acquérir un niveau artistique et culturel et des compétences techniques et technologiques lui permettant de construire un parcours autonome et singulier.

L'enseignement se caractérise par l'accent mis sur la "culture d'atelier", à travers l'acquisition de savoirs par l'expérience des médiums et techniques (fer, bois, moulage/modelage, estampe, photographie argentique, peinture, maquette) et des technologies actuelles (son et image numériques, image 3D, programmation, web...) qui permet aux étudiant-es d'aborder une pensée de l'art par la pratique. Aussi cette formation est-elle à la fois généraliste et personnalisée, alliant une dimension théorique, une relation à la pratique, un travail de recherche et une réflexion sur la fonction et le statut de l'artiste et de l'auteur-trice.

Contenu de la formation

L'option art est dédiée aux modes d'existence et d'apparition de l'art aujourd'hui. On y révèle les représentations et les pratiques artistiques de demain. S'y développent des problématiques et des questionnements auxquels se confrontent les étudiants avec l'appui, l'expérience et le regard que les professeurs ont acquis au sein de leur propre expérience artistique ou théorique.

L'organisation de ce 1er cycle répond à une double exigence. Elle offre la possibilité d'appréhender nombre de médiums et de pratiques. Elle permet à chaque étudiant de définir un champ de recherche singulier. Durant les deux années, l'accent est mis sur la primauté de la « culture d'atelier », c'est-à-dire sur l'acquisition de savoirs par l'expérience de médiums. Ce temps d'atelier est le moment de se donner des outils, d'explorer une pensée de l'art par la pratique.

On entend par culture d'atelier : le chemin, les étapes, les langages, les outils et les nourritures nécessaires pour passer d'une idée à sa concrétisation. Au chapitre des nourritures, on placera des éléments de connaissance : histoire des médiums, des techniques et de leur contexte ; maîtrise du langage écrit et oral ; développement d'une approche critique des enjeux des pratiques artistiques. Au chapitre des langages seront les éléments qui permettront de placer devant soi les prémisses d'une concrétisation.

La mise en pratique des médiums s'accompagne régulièrement de la mise en espace comme outil de débat, de prise de risque et de prise de notes. D'autres supports de présentation sont investis selon le grain et la sensibilité des projets (mise en ligne, mise en page, mise en scène, projection). La dynamique des idées et des formes prime sur la seule logique de l'évaluation. Le va-et-vient entre la pensée et la forme amène peu à peu l'étudiant à affiner son point de vue.

La participation aux conférences, séminaires, l'inscription aux workshops, l'expérience acquise durant les stages en France et à l'étranger, mais aussi la bonne organisation des ateliers ou encore l'initiative d'expositions à l'extérieur de l'institut sont autant d'éléments favorables à l'inscription sociale de tout jeune artiste et participent de la vie courante de l'option art.

catégories de cours

Les cours sont répartis en cours communs (*Phallophories, Réclame(s)*) et cours optionnels. Les étudiants sont libres de choisir les cours qu'ils souhaitent à condition que ceux-ci ne se superposent pas. Les étudiants peuvent aussi choisir parmi les « ateliers d'initiation à la recherche artistique » qui leurs sont ouverts.

conférences

Elles ont lieu le mercredi en semaine paire ou impaire de 18h à 20h. Elles permettent de rencontrer des pratiques et des artistes actuels afin de mettre les pratiques de tous les étudiants en résonance et de susciter le questionnement.

Stages

Les étudiants auront à effectuer un stage entre le semestre 3 et le semestre 5 qui devra faire l'objet d'un rapport devant être adressé au directeur des études, aux professeurs de l'option art 1er cycle et à la secrétaire pédagogique Bettina Mellet au plus tard trois semaines avant l'évaluation du semestre 6. Les crédits de ce stage seront attribués au semestre 6.

Condition d'accès

en année 1

conditions d'accès au concours

L'admission en année 1 se fait par concours ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Le jury peut admettre, à titre exceptionnel, la candidature de non-bacheliers. Ces derniers doivent justifier d'une pratique personnelle affirmée et déposer une demande de dérogation auprès du directeur de l'établissement en contactant préalablement le secrétariat pédagogique. Les frais d'inscription au concours d'entrée s'élèvent à 50 euros.

le concours

Le concours d'entrée comporte plusieurs épreuves écrites : culture générale, épreuve de dessin, langue vivante et une épreuve orale de présentation d'un dossier de travaux personnels. Parmi les critères, sont retenus la motivation, les compétences artistiques, la réflexion théorique, l'ouverture sur le monde contemporain.

Pour l'épreuve de culture générale, d'une durée de 3 heures, coefficient 1, les candidats devront répondre à une question liée à des problématiques artistiques contemporaines. Les correcteurs apprécieront leurs capacités d'analyse sur le sujet donné.

L'épreuve plastique, d'une durée de 2 heures, consistera en un travail de dessin à partir d'un thème donné. Le papier est fourni par l'isdaT. Seules seront jugées les épreuves réalisées sur ce support. Les candidats devront apporter le matériel nécessaire pour cette épreuve : feutres, crayons de couleur, stylos à billes, crayons à papier (à l'exclusion de tout autre matériel). Ce travail, comportant de 1 à 4 feuilles, sera ensuite remis au jury qui procédera à l'entretien avec les candidats. Son évaluation entrera dans l'appréciation globale de cet entretien.

L'épreuve de langue vivante (anglais ou espagnol), d'une durée de 1 heure, coefficient 0,5, consistera en une réflexion en langue étrangère sur une question artistique.

Lors de l'entretien avec le jury, d'une durée de 15 à 20 minutes, coefficient 2, les candidats devront présenter un dossier de travaux personnels (dessin, peinture, photographie, vidéo limitée à 3 minutes) témoignant de leur curiosité et de la diversité de leurs recherches artistiques. Ils devront être capables de justifier celle-ci de manière théorique. Au vu de ces différents éléments, auxquels s'ajoutera le travail réalisé lors de l'épreuve plastique, le jury appréciera la motivation et l'implication des candidats dans une recherche plastique et visuelle contemporaine.

en cours de cursus

conditions d'admission

Pour être recevables à l'admission en 1er cycle (semestres 3 et 5) ou en 2nd cycle (semestres 7 et 9) en option art, design graphique ou design, les candidats doivent justifier respectivement de 60, 120, 180 et 240 crédits européens :

1 – Obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi :

- dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- dans un établissement d'enseignement privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans le dit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;

2 – Obtenus dans un autre État membre de l'Union Européenne ou dans un autre État dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Une pratique de la langue française correspondant au niveau B2 du cadre commun de référence est requis pour l'entrée en années diplômantes. Pour les autres années, la maîtrise de la langue française est requise.

3 – Pour les diplômes obtenus hors de l'Union Européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le CIEP et le Centre Enic-Naric France sont des organismes qui proposent, parmi leurs services, la reconnaissance d'un diplôme étranger en France (service payant).

commission d'admission

Après une présélection des dossiers, les candidats sont invités à un entretien oral avec un jury de professeurs devant lequel ils soutiennent leur démarche artistique et leur motivation à intégrer l'établissement. Les frais d'inscription à la commission d'admission s'élèvent à 50 euros.

frais de scolarité

Le montant des frais de scolarité pour l'année 2019-2020 s'élèvent à 400 euros (250 euros pour les boursiers). [Plus d'informations sur les bourses, assurances et sécurité sociale.](#)

Poursuite d'études

Les étudiants titulaires d'un DNA option art peuvent poursuivre leurs études en second cycle afin de préparer un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art (bac +5) ou travailler dans tous les domaines, et métiers de la création artistique, du design et du design graphique. Leurs compétences artistiques avérées apportent une dimension créatrice personnelle à toutes collaborations.

Perspectives professionnelles

La formation en école d'art, à la fois polyvalente et spécifique, favorise l'autonomie, la mobilité et la proximité avec les milieux professionnels. Conçu comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation mais aussi de performance et d'excellence, ouvert sur les réalités artistiques contemporaines, l'isdaT vise à stimuler l'émergence de talents singuliers, à faire émerger des personnalités créatives pouvant mener des parcours différents au sein d'un large spectre de disciplines.

Une étude menée par l'Office de la Vie Étudiante sur la vie professionnelle des diplômés de l'isdaT 2009-2012 témoigne d'un taux élevé d'insertion entre 72% et 100% trente mois après l'obtention du DNSEP selon les options.

Contact